École	, année scolaire	2025-2026
	 ,	

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS DE L'APPRÉCIATION DES APPRENTISSAGES

Préscolaire

Voici comment le développement global de votre enfant sera apprécié cette année.

Éléments d'observation

Les éléments d'observation reposent sur des manifestations ou des faits vécus dans le quotidien de la classe qui permettent à l'enfant de développer des attitudes et des comportements (savoir-être) ainsi que des démarches et des stratégies (savoir-faire) ou de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances (savoirs).

Ces manifestations aident l'enseignant.e à cerner le cheminement de l'enfant sur son continuum de développement et de constater comment il réagit seul ou avec de l'aide.

Communication

L'interprétation des observations par l'enseignant.e s'appuie sur ses connaissances de l'enfant et de son développement global, sur le programme d'activités de l'éducation préscolaire et sur son jugement professionnel.

L'analyse qui en découle permet de faire prendre conscience à l'enfant de ses apprentissages, de l'aider à progresser et d'adapter ses interventions aux forces et aux besoins décelés. Cette communication peut être enrichie d'exemples concrets (ex. : photos, portfolio, commentaires, transcriptions d'une discussion), ce qui permet aux parents de mieux comprendre la manière d'apprendre de leur enfant dans les différents domaines de développement.

Domaines de développement

Les cinq domaines suivants seront observés tout au long de l'année : physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

Enfants ayant des besoins particuliers

Les manifestations observées par l'enseignant.e guideront la différenciation pédagogique et la mise en œuvre d'interventions ciblées, le cas échéant.

L'APPRÉCIATION (ÉVALUATION)

Au bulletin, **les résultats appelés constats** indiquent l'état du développement des domaines propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une appréciation.

S'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan du niveau de développement atteint par l'enfant pour chacune des compétences dans les domaines propres au programme d'activités du préscolaire vous sera communiqué.

(Régime pédagogique, MEQ, 2023-2024)

au plus tard le 15 mars. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent certains défis en février ou en mars.

Troisième bulletin (Bilan de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 21 février au 23 juin. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents à la dernière journée de classe ou au plus tard le 10 juillet.

Étapes/ Compétences	C1 Accroître son développement physique et moteur	C2 Construire sa conscience de soi	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit	C5 Découvrir le monde qui l'entoure
1 ^{re} communication					

1 ^{re} étape	Х	Х	Х		
2 ^e étape				Х	Х
3 ^e étape	Х	X	Х	X	Х

• Pour la 1^{re} et la 2^e étapes, les compétences appréciées sont au choix de l'équipe-cycle. Toutefois, chacune d'elle doit faire l'objet d'un minimum de 2 appréciations pendant l'année scolaire, la 3^e étape étant obligatoire.

Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Domaines de développement, compétences et axes de développement



Bulletin de l'éducation préscolaire

«ANNEXE IV (a.29.1 et 30)

BULLETIN DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

BULLETIN DE L ANNÉE SCOLAIRE 2		UCATION PRÉS	COLAIR	E			
RENSEIGNEME	NTS	GÉNÉRAUX	Insérer ici i	le lana de	Pácola	Incárar ici la	logo et le nom du
Inscrire ici le nom de l'élève.			(s'll y a Reu).			centre de services scolaire.	
Code permanent :							
Date de naissance :	Åg	e au 30 septembre :	Inscrire ic	l le nom	de l'école.		
ΔΔΔΔΔ-N94-JJ			Adresse :				
DESTINATAIRE(S) DU BULLET	IN		Téléphone :			Code d'orga	nisme :
□ Père □ Mère	□ Tu	trice, tuteur					
Nom:			Adresse cou	rriel :			
Adresse :							
Téléphone (rés.): Téléphone (trav.):			Directrice ou directeur: Signature de la directrice ou du directeur:				
Autre téléphone :			Enseignante	ou ensei	gnant:		
			ASSIDUITÉ				
		Début:	Étape		1	2	3
Étape de communication :		Fin:	Jours d'abse	nce			
		Fill.	Jours de cla	sse			
Réservé à l'administration							
CONSTATS							
Domaines et compétences	Étape	État d	e développer	nent de	s compéter	ices	
Inscrire ici le nom du domaine de développement propre au programme d'activités de l'éducation préscolaire.	1	Choisir, parmi les énancés suivi L'élève se développe to L'élève se développe ao L'élève se développe ao L'élève se développe av Au besoin, ajouter tout comm	rès bien au rega léquatement au vec certaines di ec des difficultés	rd de la i regard di fficultés importar	ompétence : la compéten au regard de	ice visée. Ia compétence	
Inscrire ici la compétence propre à ce domaine de développement.		PROGRÉS : > Inscrire ici, au basoin, des co	ommentaires.	DÉFI(S		oin, des comm	entaires.
	2	Suivre la même démarche qu	là l'étape 1.				
	3 Bilan	Suivre la même démarche qu	'à l'étape 1.				

Reproduire le bloc précédent autant de fois que nécessaire.

© Éditeur officiel du Québec, 2023

AUTRES COMMENTAIRES (Section à re	mplir au besoin)
Commentaires divers, notamment sur d'autres apprentissages prévu	s dans les projets de l'école ou de la classe
CHEMINEMENT SCOLAIRE (Section à res	
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'enseignement pr	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'enseignement pr	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.